

PROCES VERBAL SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU Lundi 18 JUILLET 2022 à 19 heures 30

Le dix-huit juillet deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, 1 Place Charles de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Christophe TORANELLI, Maire, Mme Marie-Claire FOEHRENBACHER, Adjointe au Maire, M. Louis KLEINHOFFER, Adjoint au Maire, Mme Rachel FEDER, Adjointe au Maire, M. Lionel BERTRAND, Adjoint au Maire

Membres présents :

Mme Stella LEDROIT, M. Christian KIEN, Mme Brigitte FREYMANN, M. Luc LEHR, Mme Françoise RIEDWEG, Mme Karine DEPP, Mme Carine KNOPIK, M. Steve VOGT, M. Florent HOHENADEL, M. Jonathan ECKERT, M. Jean-Claude EICHER, M. Mathieu PRIMUS, M. Joël PETERSCHMITT.

Membres excusés avec procuration :

M. Alfred KALUZINSKI donne procuration à M. Jean-Claude EICHER
Mme Annette KEMPF donne procuration à M. Mathieu PRIMUS
Mme Marie Josée KIEN donne procuration à M. Christian KIEN
M. Franck LEHR donne procuration à M. Christophe TORANELLI

Mme Laura MECHLER est excusée

Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 JUIN 2022
- 3) Rapport d'activité à la collectivité convention Les Rosen
- 4) Conclusion d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi
- 5) Délibération de principe relative au projet de plantation de haies fruitières et création de jardins partagés et désimperméabilisations
- 6) Subvention au CCAS
- 7) Rapport annuel du délégataire de la distribution d'eau potable
- 8) Communications

1) Désignation du secrétaire de séance

M. le Maire propose à Carine KNOPIK comme secrétaire de séance.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 mars 2022

Une demande d'ajout a été enregistrée concernant l'intervention de M. Jean-Claude EICHER au sujet du tarif de location de la salle polyvalente en semaine.

La proposition de modification est acceptée par M Jean-Claude EICHER.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport d'activité à la collectivité, convention les Rosen

Monsieur le Maire remercie M. Bettembourg de sa présentation du dossier en commissions réunies, Le document envoyé par mail est ci-après annexé.

Le conseil en prend acte et a demandé une remise à jour du plan ainsi qu'un retour sur les activités commerciales demandées à CITIVIA aux promoteurs.

4) Conclusion d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi

Monsieur le maire informe le Conseil de la démission d'un agent communal à compter du 02 juillet 2022, il était affecté au service espaces verts.

Eu égard à la charge de travail toujours importante il est proposé de procéder à son remplacement par le biais d'un contrat aidé.

Ceci permettra à la Commune de pouvoir bénéficier d'une aide finançant 20 heures hebdomadaires à hauteur de 80% du SMIC brut par heure travaillées.

Le contrat à durée déterminée proposé couvre lui 35 heures hebdomadaires sur une durée de 12 mois renouvelable une fois dans la limite de douze mois.

Les crédits sont inscrits au budget chapitre 12.

Par l'unanimité, le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de conclure ce contrat en partenariat avec le partenaire délégué par la Collectivité européenne d'Alsace à savoir CIAREM Mulhouse et tous les documents afférents.

5) Délibération de principe relative au projet de plantation de haies fruitières et création de jardins partagés et désimperméabilisation

Concernant le projet à venir, nous avons le souhait de désimperméabiliser et végétaliser certains endroits de la commune :

Les localisations et principes d'aménagement sont présentés ci-dessous :

- **Rue des Mineurs** : Aménagement d'un espace de détente sur une zone enherbée avec des haies fruitières, de la prairie fleurie et des végétaux ornementaux.

- **Rue de Ruelisheim – Parc alsace**: Plantation d'arbres fruitiers colonnaires et aménagement en

pieds d'arbres entre les plantations existantes.

- Rue d'Ensisheim – Arrêt de bus : Création d'une haie fruitière à proximité de l'arrêt de bus.

- Parking des écoles : Désimperméabilisation d'une partie du parking, création d'ombrage et création d'un jardin partagé pour les élèves des écoles maternelles et primaires, ainsi que pour riverains habitants à proximité.

Le projet sera pluriannuel et lancé dès l'automne 2022 pour s'achever au printemps 2023.

Montant total prévisionnel : 190 000 € HT

Rue des Mineurs	38 000 €
Rue de Ruelisheim- Parc alsace	29 000 €
Rue d'Ensisheim Arrêt de bus	7 000 €
Parking des écoles	116 000 €
Total :	190.000 € HT

Plan de financement :

Ressources	Montant prévisionnel de l'aide Montant H.T. €	%
Participation M2A – Plan climat	45 000.00 €	23.68%
Participation DETR	36 000.00 €	18.95%
Agence de l'eau (sivom)	40 800.00 €	21.47 %
Gerplan (CEA)	12 000.00 €	6.31 %
Gerplan (M2A)	6 000.00 €	3.15 %
Autofinancement H.T. Commune de Pulversheim	50 200.00 €	26.44 %
Total :	190 000.00 €	100 %

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, par 17 voix pour et 5 abstentions des membres présents et représentés,

- Approuve l'opération susvisée et le plan de financement ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions suscitées, y compris dans le cadre d'une participation M2A – Plan Climat et à signer tout document en rapport, ainsi qu'à solliciter toutes autres subventions possibles,
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au financement et à

signer tout document nécessaire,

Le conseil municipal par 17 voix pour et 5 abstentions approuve la mobilisation des crédits nécessaires, ceux inscrits au titre du budget de l'année en cours, mais également ceux à planifier au budget 2023.

6) Subvention au CCAS

A la demande de la Trésorerie de Mulhouse il convient de délibérer pour le versement de la subvention au CCAS. Celle-ci, d'un montant de 10.000 euros est inscrite au budget compte 65736.

A l'unanimité le Conseil Municipal vote la subvention de 10.000 euros pour le CCAS.

7) Rapport annuel du délégataire de la distribution d'eau potable

Le rapport envoyé par mail, a été présenté en commission réunie.

Le conseil en prend acte et remercie M. Maurice BUCHE de Suez pour sa présentation.

Les services de la M2A ont interrogé la commune concernant la compétence de l'eau.

La M2A souhaite créer une régie intercommunale pour la gestion de l'eau.

Dans la mesure où la commune a conclu un contrat d'affermage pour la distribution de l'eau la régie intercommunale parait être la meilleure solution.

8) Communications

La séance est levée à 20h40